

06 Épargner pour l'éducation

Mesures de soutien gouvernemental pour l'épargne-études

Le **Bon d'études canadien** est une subvention du gouvernement fédéral. Il s'agit d'une subvention spéciale pour les enfants issus d'une famille à faible revenu. Vous n'avez pas besoin de mettre de l'argent dans le REEE pour que votre enfant puisse le recevoir. Vous n'avez qu'à ouvrir un compte.

La **Subvention canadienne pour l'épargne-études** : Lorsque vous déposez de l'argent dans le REEE de votre enfant, le gouvernement du Canada fera une contribution égale à une partie du montant que vous avez déposé chaque année. Peu importe le revenu familial, tous les enfants reçoivent la subvention de base. Les enfants issus d'une famille à revenu faible à modéré reçoivent un peu plus d'argent.

Si vous habitez en Saskatchewan ou en Colombie-Britannique, vous pourriez également obtenir **l'appui du gouvernement provincial**.

Conseils

- Appelez votre banque après l'ouverture de votre REEE pour vous assurer d'avoir reçu l'aide pour faire une demande de BEC et d'autres subventions et bons.
- Choisissez une institution financière en qui vous avez confiance et que vous trouvez pratique. Consultez cette liste **d'endroits où ouvrir un REEE** afin de vous assurer qu'ils peuvent vous aider à faire une demande d'aide gouvernementale à laquelle vous avez droit.
- Les subventions et les bons sont habituellement déposés dans votre compte une fois par année. La date limite de contribution annuelle est fixée en décembre. Vous pouvez rencontrer annuellement votre fournisseur de REEE.

Payer pour des études collégiales ou universitaires n'est pas à la portée de tous. C'est une bonne idée de commencer tôt à épargner pour les études de votre enfant. Votre argent a le temps de croître, et le gouvernement du Canada vous donne un coup de main.

Pour ce faire, vous ouvrez un régime enregistré d'épargne-études (REEE). Les banques et les caisses populaires sont des fournisseurs de REEE.

Lorsque vous mettez de l'argent dans un REEE, le gouvernement en met aussi. Si vous avez un faible revenu, vous pourriez obtenir plus d'argent. Pour en savoir plus sur ces mesures de soutien, consultez la section intitulée « Mesures de soutien gouvernemental pour l'épargne-études ».

Vous pouvez investir l'argent pour qu'il croisse plus rapidement. Vous ne payez pas d'impôt sur l'argent généré par les intérêts ou les investissements.

Avoir un REEE encouragera votre enfant poursuivre ses études. Il n'aura pas à craindre d'avoir à emprunter et à s'endetter lourdement plus tard.

Utilisez ce formulaire pour planifier les étapes d'ouverture d'un REEE.

Les oursins restent près de leur mère pour la première partie de leur vie afin d'apprendre les compétences nécessaires à leur survie. Épargner tôt pour l'éducation de votre enfant peut augmenter ses chances de rester à l'école et d'acquérir des compétences pour son avenir.



Votre plan d'action REEE

<p>1. Ce dont vous avez besoin pour ouvrir un REEE :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Votre numéro d'assurance sociale (NAS)<input type="checkbox"/> Votre carte d'identité avec photo<input type="checkbox"/> Le NAS de votre enfant<input type="checkbox"/> Le certificat de naissance, la carte de citoyenneté canadienne ou la carte de résidence permanente de votre enfant	<p>2. Le plan que vous désirez ou avez :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> REEE individuel<input type="checkbox"/> REEE familial (si vous économisez pour plusieurs enfants)	<p>3. Les subventions et les bons auxquels vous avez droit et combien vous devriez recevoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Bon d'études canadien (BEC) _____ \$<input type="checkbox"/> Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE): _____ \$ (fondé sur le montant que vous avez investi dans le REEE)<input type="checkbox"/> Subventions et bons provinciaux : _____ \$	<p>4. Choisissez un endroit où ouvrir votre compte :</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
<p>5. De quelle façon allez-vous mettre de l'argent de côté dans le REEE?</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Conseil : Examinez votre budget. Quand avez-vous une entrée d'argent que vous pourriez mettre de côté pour l'épargne-études?</p>	<p>6. Montant et fréquence des dépôts d'argent :</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Conseil : Vous pouvez mettre le montant que vous voulez dans un REEE de la banque.</p>	<p>7. De quelle façon allez-vous faire le suivi de la croissance de votre compte?</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Conseil : Dresser la liste des autres questions que vous souhaitez poser pendant votre visite.</p>	<p>8. Coordonnées de votre fournisseur de REEE :</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Date et heure de votre réunion :</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Conseil : Dresser la liste des autres questions que vous souhaitez poser pendant votre visite.</p>

* Pour en savoir plus au sujet du Bon d'études canadien et de la Subvention canadienne pour l'épargne-études, consultez la section intitulée « Mesures de soutien gouvernemental pour l'épargne-études ».